

Le 4 avril 1895

Tout cette nuit dans la ferme dépendante
de l'établissement des sucs muets, ou de la
ferme 4 pules parmi lesquelles 2 coqs,
~~henniss~~ henniss noires. La ferme est occupée
par 2 domestiques qui sont ~~lesquels~~ logés à
proximité de l'endroit où se trouvent les poules
et les voleurs ont barricadé la porte de la
place où sont logés les domestiques au moyen
d'un gros bâton pour la empêcher de sortir. Les
domestiques d'ailleurs n'ont entendu aucun
bruit insolite.

Un même vol a été commis cette nuit au
préjudice de Jockings Alexandre garco bœuf
et boutique demeurant allée n° 150. Les voleurs
ont brisé par un carreau de vitre de la boutique
et ont pris tout ce qui se trouvait à portée de
main à travers l'ouverture; plusieurs pains d'étoffe
le fait pour un vol de 80 fr environ.

8 Avril 1895

ml.

Comme suite au vol commis au préjudice
de l'établissement faites ont été couronnées de
succès. Plusieurs [#] des poules volées à l'établis-